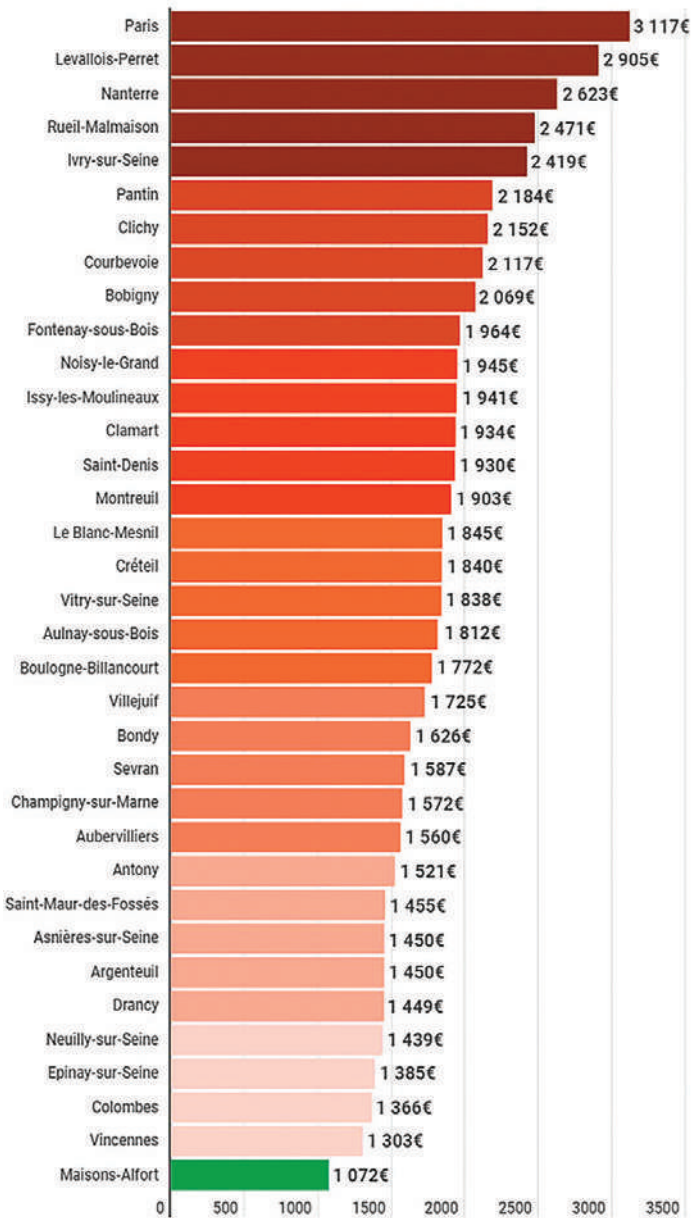
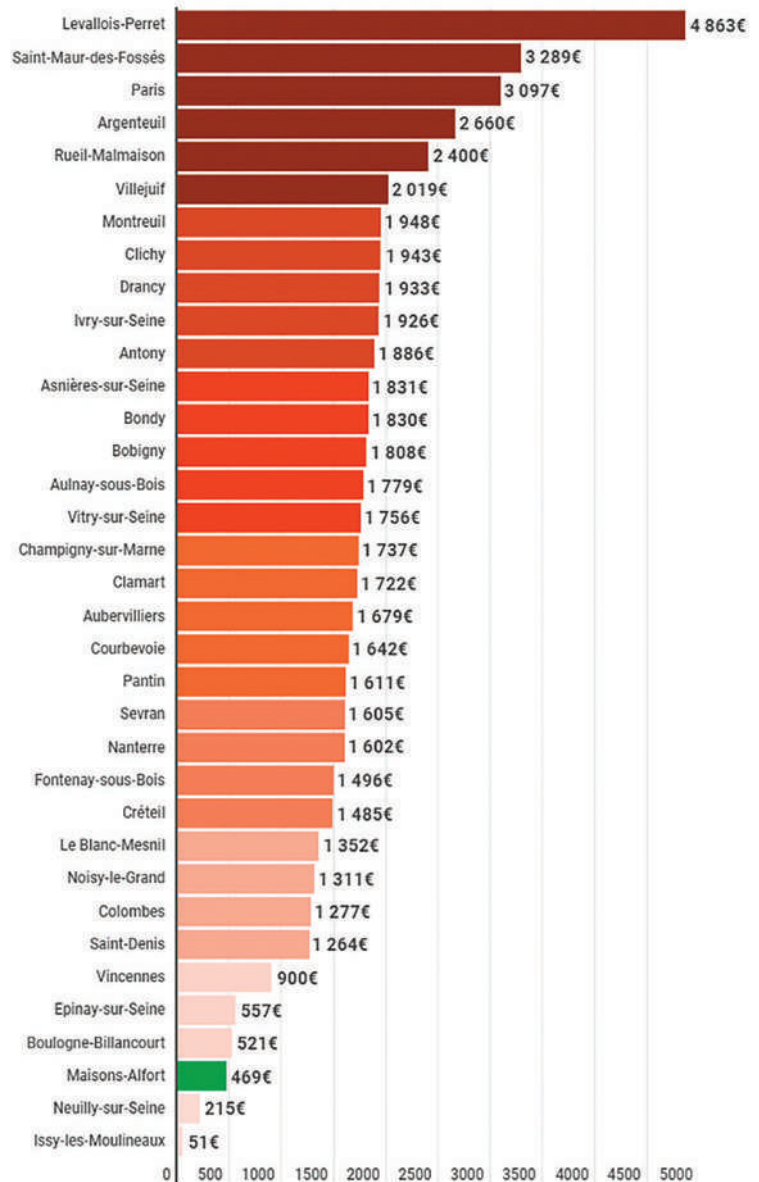


FINANCES LOCALES

# Une gestion saine pour répondre



Dépenses de fonctionnement des 35 communes de + de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (En euros/hab.)



Endettement des 35 communes de + de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris (En euros/habitant)

## Maîtrise des dépenses de fonctionnement

C'est à Maisons-Alfort que les dépenses de fonctionnement (en euros par habitant) sont les plus faibles parmi les 35 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris. Ainsi, elles s'élèvent à 1 072 euros en 2019, soit 41 % de moins par rapport à la moyenne de la métropole du Grand Paris (1 823 euros).

## Un endettement en constante diminution

Depuis 2005, l'endettement de notre Ville est en baisse constante, passant ainsi de 1 060 euros par habitant à 469 euros en 2019, soit une diminution de 55 % de l'endettement communal. Cette diminution significative de l'endettement communal place Maisons-Alfort dans une situation favorable au sein de la métropole du Grand Paris : en 2019, son endettement en euros par habitant est inférieur de 72 % à la moyenne des villes de plus de 50 000 habitants.

# re aux besoins des Maisonnais

Comme chaque année, le ministère de l'Action et des Comptes publics vient de publier sur son site internet les données budgétaires des 35 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris. Il en ressort que la Ville de Maisons-Alfort continue de figurer en tête des villes bien gérées de la Métropole en matière de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, tandis que son endettement – en constante diminution – demeure le plus faible des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne.

## Des initiatives solidaires

Cette gestion saine et équilibrée des finances locales octroie ainsi à la Ville les marges de manœuvre nécessaires, lui permettant aujourd'hui de faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Et ce, tout en continuant de proposer des services de qualité aux Maisonnais. En effet, la crise sanitaire a non seulement entraîné une réduction de recettes suite au confinement, mais également généré une hausse de certaines dépenses afin d'apporter un soutien aux habitants et de mettre en place des initiatives solidaires. Lors du confinement au printemps dernier, la municipalité a ainsi passé une commande massive de 56 000 masques alternatifs en tissu lavable, pour être en capacité de couvrir les besoins de l'ensemble des Maisonnais. En parallèle, un dispositif exceptionnel de livraison de courses et de médicaments à domicile a été mis sur pied par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des personnes de 75 ans et plus, handicapées ou souffrant d'une

pathologie particulière, de même, qu'un dispositif de chèques alimentaires pour les familles vulnérables, qui sont les plus touchées par la crise sanitaire. Dans la continuité de ces actions, la Ville a décidé d'augmenter en cette fin d'année, via le CCAS, les subventions allouées aux associations solidaires particulièrement sollicitées cette année, à l'image des Restos du Cœur, du Rotary Club, ou encore du Lions Club.



La livraison de courses et médicaments a bénéficié à plus de 100 Maisonnais durant le confinement.

De nombreux agents municipaux et plusieurs centaines de bénévoles sont venus prêter main forte, de la mise sous pli à la distribution des 56 000 masques à destination de chaque Maisonnais.

